RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées

RÉSULTAT DU VOTE

Nombre de membres ayant voix délibératives : **39**
Nombre votants : **30** (26 présents + 4 pouvoirs)
Voix favorables : **30**
Voix défavorables : **0**
Abstentions : **0**
Refus de prendre part au vote : **0**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18 juin 2026

Délibération n°CA 2026-26
Portant sur l'attribution de subventions aux associations

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2023-1094 du 24 novembre 2023 relatif à l'Université de technologie de Tarbes,

Vu l'arrêté du 14 mars 2024 portant sur les statuts de l'Université de technologie de Tarbes,

Vu l'avis de la Commission de la Contribution de la Vie Etudiante et du Campus (CVEC), du 28 mai 2026,

Considérant que 30 membres étaient présents ou représentés sur les 39, le quorum étant atteint, le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de subvention d'un montant de **20 451 euros** pour les associations :

Associations	Projets	Subventions accordées
Club Meca	Rénovation des racks de stockage	1 300 euros
Amicale TC Tarbes	Week-end d'intégration des nouveaux étudiants des départements TC, GEA, GCCD, MMI, GEII, GMP	8 000 euros
BDE ENIT	Journée d'activités et d'animation extérieures GAROENIT.	1 350 euros
	Randonnée avec primo entrants de l'ENIT	1 185 euros
Bureau 60ème promotion de l'ENIT	63ème Gala de l'ENIT – Prestations culturelles.	3971 euros
Bureau 59ème promotion de l'ENIT	Film en plein air : Gala de l'ENIT	1 200 euros
AS UTTOP	Course solidaire	2 540 euros
Bureau 61ème promotion de l'ENIT	Organisation d'un loto	905 euros

le 26/06/2026 10:40:26 +02:00

Fait à Tarbes, le 18 juin 2026

Le Président du conseil d'administration,

Antoine NUNES